

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Par la présente, un avis vous est donné par la soussignée directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :

Qu'à sa séance ordinaire du 22 novembre 2023, le Conseil a adopté, par sa résolution numéro 2023-R-AG376, le règlement numéro 2023-376 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification de l'affectation à vocation dominante rurale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Kazabazua ».

Le règlement numéro 2023-376 est entré en vigueur le 5 avril 2024, suivant l'approbation du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire en s'adressant à la MRC ou en visitant le site Internet de la MRC au www.mrcvg.qc.ca.

Donné à Gracefield, ce 5^e jour du mois d'avril 2024.

Joanie Courchaine
Directrice générale
Greffière trésorière